

## Etats-Unis

### A crise sans précédent, mesures sans précédent mais *business as usual*

Catherine SAUVIAT

Le président de la Banque centrale américaine (Fed), B. Bernanke, anticipait en octobre 2009 la fin de la récession, avant son annonce officielle par le National Bureau of Economic Research. Il devait être conforté quelque temps après cette annonce par celle d'un rebond du PIB de 3,5 % et d'une hausse exceptionnelle de la productivité de 9,5 % au troisième trimestre 2009. Mais de quelle reprise ces signes sont-ils porteurs ? S'il est vrai que l'intervention fédérale massive a évité le pire et que la plupart des indicateurs macroéconomiques sont repartis à la hausse, le taux de chômage et le double déficit américain (commercial et budgétaire) restent à des niveaux insoutenables à long terme. A moins de considérer la dégradation du chômage et l'aggravation des déficits dans des proportions sans précédent depuis la Seconde Guerre mondiale comme des « faux frais » de la crise, il est légitime de s'interroger sur cet opti-

misme sans faille de la plupart des prévisionnistes. Et ce d'autant plus que contrairement à la Banque centrale européenne dont le mandat est exclusivement focalisé sur la lutte contre l'inflation, la Fed s'est vue assigner par le législateur américain un triple objectif : assurer la stabilité des prix mais aussi promouvoir la croissance et le plein emploi. Ce qui signifie que son président est contraint par la loi de se concentrer sur le rétablissement de l'emploi, l'un des indicateurs macroéconomiques conditionnant une sortie officielle de la récession<sup>1</sup>. Comment plus généralement pouvoir parier sur un retour durable de la croissance alors même que le modèle de croissance et le fonctionnement du système financier américain, à l'origine de cette crise qui s'est propagée à l'ensemble de la planète et qui a conduit à la plus sévère récession aux Etats-Unis depuis les années 1930, sont à peine ébranlés ?

---

1. Le début et la fin d'une récession aux Etats-Unis sont annoncés par un comité du National Bureau of Economic Research (NBER), dont le rôle est de suivre mois par mois et trimestre par trimestre l'évolution des cycles économiques. Ce comité suit à cette fin l'évolution de six indicateurs : le PIB, le revenu national, les ventes et le commerce manufacturier, le revenu personnel réel (sans les transferts) et l'emploi.

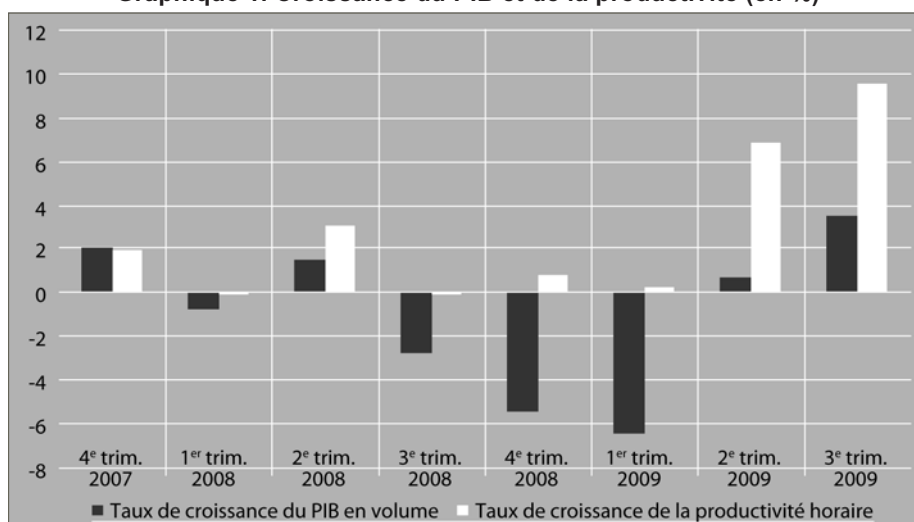
**Une crise sans précédent depuis celle de 1929**

Les Etats-Unis ont été au cœur du déclenchement de la crise survenue en 2007, qui s'est accélérée en septembre 2008 avec la faillite retentissante de Lehman Brothers et dont la propagation à l'économie mondiale a été quasi immédiate. Cette crise financière s'est transformée très vite en crise économique, du fait du gel des crédits aux entreprises et aux ménages qui a provoqué une contraction en retour de l'activité (quatre trimestres consécutifs de contraction du PIB en volume) et de la consommation et des suppressions massives d'emplois ayant affecté quasiment tous les secteurs de l'économie (Raveaud, Sauviat, 2009).

Ces enchaînements ont à leur tour provoqué une montée rapide du chômage et du sous-emploi (montée du temps partiel subi notamment) car aux Etats-Unis,

l'emploi s'ajuste plus vite qu'ailleurs en raison de la faiblesse de l'encadrement législatif de la relation d'emploi et du faible coût des licenciements, du moins dans les entreprises sans représentation syndicale (Sauviat, 2008b). Mais tandis que lors des précédentes récessions, la productivité du travail déclinait, suggérant que les firmes gardaient leurs salariés en prévision de la reprise, l'ajustement de l'emploi a été durant cette récession plus prononcé en moyenne que sur les quarante dernières années (Aaronson *et al.*, 2009). Les entreprises ont fait porter l'ajustement surtout sur les travailleurs de faible qualification, particulièrement touchés par les suppressions d'emplois, tandis qu'elles ont retenu leur main-d'œuvre qualifiée, moyennant des baisses de salaire et des durées de travail plus longues. Ainsi, la productivité du travail dans le secteur non agricole a fortement augmenté, passant de 0,3 % au premier trimestre 2009 à un taux de 6,6 % au second trimestre et de 9,5 %

**Graphique 1. Croissance du PIB et de la productivité (en %)**



Source : Bureau of Economic Analysis.

## ETATS-UNIS

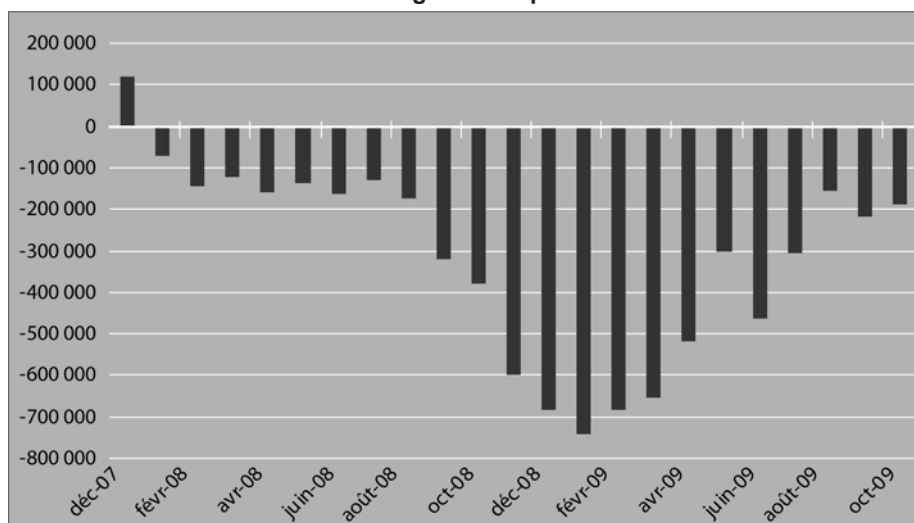
au troisième trimestre (graphique 1), alors qu'entre 2000 et 2008, celle-ci n'avait augmenté en moyenne que de 2,5 % selon le Bureau des statistiques du travail (BLS).

Depuis décembre 2007, date d'entrée officielle des Etats-Unis dans la récession, à octobre 2009 (dernières données corrigées des variations saisonnières disponibles), le taux de chômage a doublé, passant de 4,9 à 10,2 %, soit son taux le plus élevé depuis 1982 où il avait atteint 10,8 %. Le taux de chômage des jeunes marque un record historique depuis 1948 (27,6 %), et celui des hommes adultes atteint son niveau le plus élevé depuis la Grande crise (10,7 %). Mais surtout, plus

d'un tiers des chômeurs (5,6 millions) sont dans cette situation depuis plus de six mois (chômage de longue durée). Janvier 2008 est la date de retournement du marché du travail américain. Depuis cette date, la récession a entraîné la suppression de plus de 8 millions d'emplois dans le secteur non agricole (graphique 2). Cette situation est particulièrement alarmante, sachant que la perte d'emploi entraîne *ipso facto* la perte de l'assurance maladie aux Etats-Unis (Sauviat, Someiller, 2009) <sup>1</sup>.

Tous les secteurs d'activité sont touchés, à l'exception du secteur éducation-santé qui a particulièrement bénéficié du plan de relance <sup>2</sup> et du secteur public. Ce

**Graphique 2. Nombre de suppressions d'emplois dans le secteur non agricole depuis l'entrée en crise**



Source : Current Employment Statistics Survey, BLS (données corrigées des variations saisonnières).

1. Il est estimé que 2,4 millions d'Américains auraient perdu leur assurance maladie depuis le début de la récession.
2. 100 milliards de dollars ont en effet été accordés aux Etats dans ce cadre pour soutenir le secteur de l'éducation, ce qui aurait permis d'y sauver ou d'y créer 250 000 emplois, cf. *Wall Street Journal*, October 19, 2009.

**CRISE SANS PRECEDENT, MESURES SANS PRECEDENT**

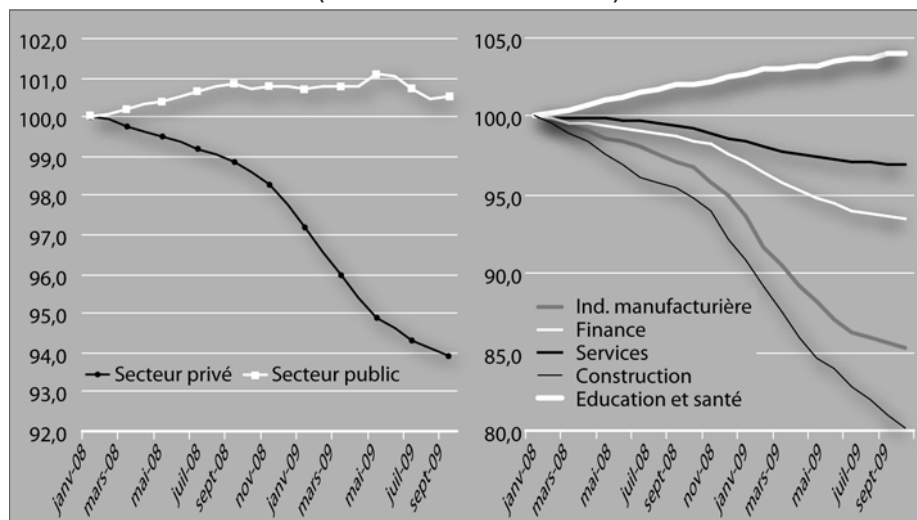
dernier peine cependant à jouer son rôle habituel d'amortisseur contra-cyclique dans les récessions. Il est tout juste parvenu à conserver son nombre de salariés au cours de la période. Mais tandis que la baisse des emplois dans le secteur privé se ralentit depuis le début de l'année 2009, le secteur public détruit plus d'emplois qu'il n'en crée depuis avril 2009, notamment les Etats et collectivités locales ainsi que la Poste américaine.

L'ajustement a été particulièrement sévère et rapide dans les secteurs comme la construction qui perd 21 % de ses emplois sur la période, l'industrie manufacturière qui en perd 15 %, et la finance qui en perd 7 % (graphique 3).

Près de 16 millions de travailleurs sont actuellement confrontés au chômage, sans compter ceux qui sont sous-employés. Car

pour être comptabilisée comme chômeur aux Etats-Unis, la personne doit avoir activement cherché du travail durant les quatre semaines précédant son inscription au chômage. Les chiffres officiels du chômage ne prennent par conséquent pas en compte les travailleurs marginalement attachés au marché du travail, soit les travailleurs découragés et ceux qui sont à temps partiel subi <sup>1</sup>. Ainsi, le « halo du chômage » atteignait 17,5 % de la population active en octobre 2009, le taux le plus élevé depuis 1994, l'année où le BLS a commencé à publier cette mesure. Le fait que le sous-emploi se soit accru plus rapidement que le chômage officiel montre que les employeurs ont ajusté leur main-d'œuvre, non seulement en licenciant mais aussi en mettant fin aux contrats de travail d'intérim et en réduisant le nombre d'heures travaillées. Les emplois

**Graphique 3. L'emploi par grand secteur durant la crise (indice 100 : décembre 2007)**



Source : Current Employment Statistics Survey, BLS (données corrigées des variations saisonnières).

1. Ceux qui auraient voulu travailler plus mais qui ont travaillé moins de 35 heures durant la semaine de référence de l'enquête.

## ETATS-UNIS

intérimaires ont servi de variable d'ajustement privilégiée, l'employeur n'ayant pas à fournir d'indemnités de départ dans ce cas. Leur nombre a chuté de 2,6 à 1,8 million durant cette récession, un emploi perdu sur huit relevant du secteur de l'intérim auquel l'industrie manufacturière a particulièrement recours (environ un quart des intérimaires).

Le sous-emploi se mesure aussi à l'accroissement du nombre de travailleurs à temps partiel subi. Cette situation équivaut à celle des travailleurs mis en chômage partiel en Europe, à ceci près qu'ils n'ont droit à aucune indemnisation aux Etats-Unis sauf dans les cas où l'accord collectif le stipule. Si la part des travailleurs licenciés temporairement (*temporary layoff*) est à un faible taux historique (16 % des licenciements), le nombre de travailleurs à temps partiel subi atteint au contraire des records (avec une surreprésentation des moins de 25 ans). Entre décembre 2007 et octobre 2009, leur nombre a doublé, passant de 4,6 à 9,3 millions et de 3,2 % à 7 % de l'emploi du secteur non agricole. La réduction de la durée du travail a été significative, avec plus de la moitié de ces salariés expérimentant des réductions de cinq heures par semaine, voire plus<sup>1</sup>.

La durée du travail est de ce point de vue un indicateur plus pertinent de la réalité du marché du travail que le taux de chômage. Entre septembre 2008 et octobre 2009, le nombre d'heures hebdomadaires travaillées est passé de 33,6

à 33 heures, soit son niveau le plus bas depuis que ces données existent (1964). Cette évolution a évidemment des répercussions sur les salaires. Les gains hebdomadaires moyens des travailleurs de la production (80 % de la main-d'œuvre) ont vu leur croissance ralentir, passant de 3 % entre septembre 2007 et septembre 2008 à 0,7 % de septembre 2008 à septembre 2009<sup>2</sup>. Cette baisse de la croissance du salaire nominal par tête illustre la pression exercée par le chômage de masse sur la masse salariale, la baisse des salaires consécutive à la réduction de la durée du travail (imposition de congés sans solde, diminution des heures supplémentaires, temps partiel subi) ainsi que les réductions de salaire opérées par les firmes, qui cherchent à reconstituer leurs marges.

---

### Une intervention d'une ampleur exceptionnelle des pouvoirs publics

Pour la première fois depuis les années trente, la crise déclenchée à partir d'un segment du marché financier (les *subprimes*), et qui s'est propagée immédiatement aux autres segments de la finance pour toucher l'ensemble de l'économie américaine, a amené les pouvoirs publics à intervenir à grande échelle. Il s'agit là par son ampleur d'une vraie rupture de trajectoire par rapport au passé, qui explique sans doute que la crise actuelle n'ait pas entraîné les effets ravageurs qu'avait eus celle de 1929. Outre l'émission massive de liquidités par la

- 
1. Il existe pourtant aux Etats-Unis des dispositifs de « partage du travail » que certains Etats ont adoptés à partir de la fin des années 1970. Ces dispositifs permettent aux employeurs de réduire la durée hebdomadaire du travail de leurs salariés (en général de 5 à 4 jours par semaine), dans des conditions où ces derniers sont autorisés à travailler à temps partiel tout en continuant de percevoir des indemnités chômage. Mais force est de constater que les entreprises y ont peu recours (1,4 % seulement des chômeurs indemnisés participent à de tels dispositifs) et qu'elles n'y ont pas eu davantage recours dans la crise.
  2. D'après les données corrigées des variations saisonnières du BLS.

## CRISE SANS PRECEDENT, MESURES SANS PRECEDENT

Fed, le Président G.W. Bush, en fin de mandat, a dû faire voter en toute hâte et contre toutes ses convictions un plan de sauvetage du secteur financier et du secteur automobile d'une ampleur sans précédent (700 milliards de dollars). B. Obama, à peine arrivé au pouvoir au début de l'année 2009, a fait adopter un plan de relance budgétaire d'une ampleur également exceptionnelle (787 milliards de dollars), dont 63 % de dépenses publiques et le reste d'allègements fiscaux (Raveaud, Sauviat, 2009). Le Congrès a par ailleurs voté l'adoption de mesures protectionnistes et pourrait proposer dans les mois qui viennent un contrôle des rémunérations des dirigeants par les actionnaires.

Le TARP (*Troubled Assets Relief Program*) a permis de recapitaliser neuf grandes banques et de sauver la compagnie d'assurance AIG, dont les faillites auraient mis en danger la stabilité du système financier non seulement américain mais aussi mondial. Il a permis aussi de sauver de la faillite deux des *Big Three* de l'automobile (GM, Chrysler et leurs filiales financières, Ford n'ayant pas sollicité l'aide du gouvernement) et d'éviter ainsi les suppressions d'emplois en chaîne que leur liquidation judiciaire n'aurait pas manqué d'entraîner. Ce n'est évidemment pas la première fois que l'Etat américain vole au secours de ses grandes entreprises ou de ses banques mais c'est la première fois qu'il se retrouve actionnaire de plusieurs d'entre elles (Citigroup, 36 %,

AIG, 80 %, GM, 61 %, GMAC, 35 %, Chrysler, 10 %), en contrepartie de l'aide apportée.

Sept entreprises ont reçu la majeure partie de l'aide fédérale<sup>1</sup> ; tant qu'elles ne l'auront pas remboursée, leurs plus hauts dirigeants se verront appliquer des règles de plafonnement des rémunérations<sup>2</sup>, alignées sur les performances à long terme de l'entreprise. Au total, leurs 175 dirigeants les mieux payés devraient voir la partie de leur rémunération en liquidités monétaires plafonner à 500 000 dollars annuels, leur salaire de base réduire de 90 % en moyenne et le total de leur rémunération baisser de moitié par rapport à l'année 2008 dès novembre 2009. Cette réduction de la partie liquide de leur rémunération sera compensée par des paiements en primes et en actions de l'entreprise, qui resteront non réalisables pendant plusieurs années.

Le Congrès pourrait de son côté adopter une loi visant à soumettre ces rémunérations à un vote des actionnaires dans le cadre d'une réforme globale de la régulation du système financier en cours d'élaboration. Enfin, le président de la Fed a annoncé un ensemble de mesures visant à contrôler de manière permanente les rémunérations des dirigeants du secteur financier. La Banque centrale se réserverait ainsi un droit de veto sur les rémunérations à la performance, jugées à risque pour la stabilité du système bancaire et financier<sup>3</sup>. Reste à savoir si le Congrès va

1. AIG, Bank of America (Bofa), Citigroup, GM, GMAC, Chrysler et Chrysler Financial ont reçu au total 250 milliards de dollars, soit plus d'un tiers du TARP (36 %).

2. Ainsi, Goldman Sachs, JP Morgan Chase et Morgan Stanley ont déjà remboursé leurs prêts au gouvernement. Globalement, seuls 17 % de l'aide liée au TARP ont été remboursés.

3. Il s'agirait de contrôler plus particulièrement les rémunérations des *traders*, des dirigeants et de certains salariés des 28 plus grandes banques du pays et plus largement, de l'ensemble des établissements bancaires sous le contrôle de la Fed de même que les filiales d'établissements bancaires étrangers. Certains Etats pourraient emboîter le pas à la Fed, en exigeant un droit de regard sur les rémunérations des dirigeants de banques sous leur contrôle.

## ETATS-UNIS

accepter un renforcement des pouvoirs de la Fed, ce qui est rien moins qu'évident, et comment ces règles, quand bien même elles seraient adoptées, seront appliquées. On peut déjà voir que les négociations concernant les salaires des équipes dirigeantes des entreprises renflouées par l'Etat sont âpres (comme le montre le rendu problématique des bonus des dirigeants de la filiale d'AIG à l'origine de la quasi-faillite de l'entreprise) et se font au cas par cas.

Le plan de relance budgétaire voté en février 2009 (5,5 % du PIB) visait à la fois à agir sur l'offre et sur la demande. Malgré toutes les mesures de soutien mises en œuvre depuis son adoption (aides aux chômeurs et à l'emploi, allègements fiscaux en direction des entreprises et des ménages, plan d'économies d'énergie, dispositifs *ad hoc* tels que le programme de prime à la casse dans l'automobile<sup>1</sup>), le plan de relance n'a pas produit les effets escomptés en termes de créations d'emplois. Les experts de la Maison Blanche estiment que 640 000 emplois ont été préservés depuis sa mise en œuvre, sur les 3,5 millions d'emplois attendus pendant les trois ans du plan de relance, dont plus de la moitié dans le secteur de l'éducation. Ce résultat décevant et probablement surestimé est dû au fait que 16 % à peine des dépenses prévues (hors réductions d'impôt), auront été effectuées à la fin 2009 et seulement la moitié en 2010 selon les estimations du Congressional Budget Office. De sorte que sous la pression de la forte hausse du chômage, le Congrès n'a pas hésité à adopter une nouvelle extension de certai-

nes mesures contenues dans le plan de février 2009 pour relancer l'emploi (crédits d'impôt de 3 000 dollars aux entreprises pour chaque salarié embauché et de 8 000 dollars aux primo-accédants à la propriété, allègement fiscal pour les entreprises en difficulté et prolongation de l'indemnisation exceptionnelle de chômage)<sup>2</sup>. Ces mesures dont le coût s'élève à une vingtaine de milliards de dollars supplémentaires ont été approuvées dans un contexte budgétaire difficile pour B. Obama, marqué par un déficit de 10 % du PIB et une dette publique de 40 % du PIB pour l'année 2009.

Enfin, l'administration Obama a cherché à renforcer les contrôles contre l'immigration illégale et les sanctions contre les employeurs qui y ont recours. L'attitude de la nouvelle administration n'a à cet égard rien d'univoque. Le département du Travail entend durcir les conditions d'attribution des visas de travail pour les travailleurs non qualifiés, surtout employés dans le secteur agricole (H-2A). En revanche, il pourrait chercher à favoriser la venue de travailleurs hautement qualifiés (visas H-1B) ainsi que d'infirmières (visas H-1C), profession dont la pénurie est notoire aux Etats-Unis. En même temps, le sujet est particulièrement délicat en temps de crise, et fait resurgir le débat récurrent de l'impact de l'immigration sur les conditions d'emploi et de salaire des travailleurs nationaux. G.W. Bush avait échoué en 2007 à entreprendre une réforme d'envergure du système d'immigration. B. Obama, même s'il y est favorable, a sans doute suffisamment à faire avec les réformes en cours et

---

1. Ce programme de 3 milliards de dollars n'aura servi qu'à regonfler très momentanément les ventes d'automobiles et à stimuler le PIB du 3<sup>e</sup> trimestre 2009.

2. Les droits à indemnisation des chômeurs ont été prolongés jusqu'à 20 semaines dans les 26 Etats où le taux de chômage dépasse 8,5 % et jusqu'à 14 semaines pour les autres.



doit en outre se montrer prudent sur un sujet particulièrement sensible dans le monde syndical.

---

**Employeurs et syndicats :  
*business as usual***

En l'absence de négociation collective interprofessionnelle, le patronat américain n'est pas organisé comme instance de représentation et de négociation. Compte tenu de la faiblesse de la négociation de branche, l'essentiel du dialogue social a lieu au niveau de l'entreprise. Ce qui n'empêche pas les employeurs d'exercer de puissantes actions de *lobbying* au travers d'institutions comme la Chambre de commerce et d'industrie ou bien encore la puissante et très ancienne National Association of Manufacturers (NAM) qui regroupe les plus grandes entreprises industrielles du pays. C'est donc au niveau des entreprises qu'il est pertinent d'analyser les comportements des employeurs dans la crise, en distinguant celles dont une partie des effectifs est syndiquée et celles sans représentation syndicale.

La contraction du crédit et l'effondrement brutal de la demande ont conduit les employeurs américains à ajuster rapidement leurs effectifs comme on l'a vu, entraînant dans certains secteurs comme la construction, l'industrie manufacturière et la finance des destructions d'emplois irréversibles. Mais la syndicalisation de certaines catégories de personnel (notamment les cols bleus) oblige les employeurs concernés au respect de la convention collective d'entreprise, ce qui

n'est pas le cas de celles dont les effectifs ne sont pas représentés par un syndicat. Si les employeurs ont été nombreux à licencier, à proposer des départs volontaires indemnisés et à réduire la durée du travail de leurs salariés, les entreprises « syndiquées » ont été plus contraintes que les autres de par la convention collective qui les lie aux syndicats représentatifs (coût des indemnités de licenciements, critères d'ordre des licenciements, etc.). De même, si beaucoup ont opéré des coupes dans la rémunération de leurs salariés, il a fallu pour les entreprises « syndiquées » passer par une réouverture des accords collectifs pour obtenir ces concessions. C'est dans l'ampleur des concessions davantage que dans leur nature que se loge ici la nouveauté. Force est de constater que ces pratiques, largement répandues dans la crise, n'ont donné lieu à aucun conflit, à quelques exceptions près<sup>1</sup>.

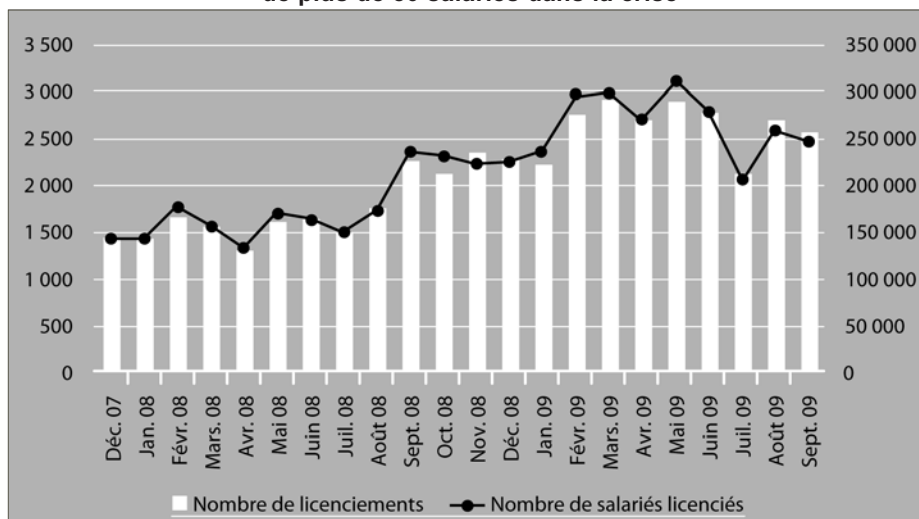
Le nombre de plans de licenciements massifs (plus de 50 salariés) a connu une forte progression à partir de la seconde moitié de l'année 2008, entraînant une croissance parallèle du nombre de travailleurs licenciés comme le montre le graphique 4. Le magazine *Forbes* recense chaque jour depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2008 les annonces de licenciements faites par les 500 plus grandes sociétés cotées aux Etats-Unis. Depuis un an, plus de 614 000 suppressions de postes ont été annoncées par ces entreprises, avec des pics au début de l'année 2009. Les suppressions les plus massives ont été principalement opérées par les firmes de l'industrie manufacturière, qu'il s'agisse des firmes de l'ancienne ou de la nouvelle

---

1. Dont rend compte *Labor Notes* en septembre et octobre 2009 : J. Gerson, T. Smith, « Multi-Union Coalition at University of California Strikes Back at Devastating Cuts », September 24 ; E. Ide, « 10-Week Chicago Teamsters Strike Wins Back Health Care », November 5 ; M. Gaus, « Miners Strike To Deafeat Two-Tier », October 23.



**Graphique 4. Les plans de licenciements de plus de 50 salariés dans la crise**



Source : BLS.

économie, et dans une moindre mesure par celles du secteur financier<sup>1</sup>.

Souvent, ces mêmes entreprises ont annoncé fin 2008 et début 2009 des réductions de salaire entre 5 % et 20 % selon les catégories de salariés concernées (Fedex, Caterpillar, Hewlett-Packard, GM, la grande presse des Etats de la côte Est comme le *New York Times* et le *Boston Globe*). Selon une enquête du cabinet de ressources humaines Hewitt publiée en mai 2009 et portant sur 518 grandes entreprises, environ 16 % d'entre elles auraient réduit le salaire de base de leurs salariés pendant la récession et 21 % envisageaient de le faire dans les mois suivant l'enquête. Une autre enquête de la

Fédération nationale des entreprises indépendantes indique que 7 % des firmes avaient opéré des réductions de salaire début janvier 2009, alors que cet indicateur n'avait jamais dépassé 4 % depuis que l'enquête existe (1973). Plusieurs employeurs ont suspendu l'abondement (facultatif) aux plans d'épargne salariale de leurs salariés et gelé les régimes professionnels de retraite concédés à certains d'entre eux.

Les employeurs du secteur privé n'ont pas été les seuls à agir ainsi. Nombreux sont en effet les Etats qui ont licencié une partie de leurs employés (enseignants, pompiers), pour rétablir leur équilibre budgétaire ou le contenir.

1. Dans l'industrie manufacturière, les plus importantes suppressions de postes ont concerné : GM (75 000 postes), Caterpillar (27 000), Pfizer (20 000), Emerson Electric (14 000), United Technologies et Alcoa (13 000 chacune), ATT (12 000), Boeing (11 000), Microsoft (10 000). Dans le secteur financier, seules trois banques ont dû annoncer d'importantes suppressions de postes. Il s'agit respectivement de Citigroup (52 000), de Bank of America (35 000) et de JP Morgan Chase (14 000).

## CRISE SANS PRECEDENT, MESURES SANS PRECEDENT

Cette attitude est tout à fait nouvelle et révélatrice de la crise budgétaire profonde dans laquelle se trouvent nombre d'entre eux. Ils ont accumulé d'énormes déficits dus à la récession et à la perte de revenus fiscaux, mais aussi à leur politique de baisse des impôts. Le Center on Budget and Policy Priorities estime qu'au moins 40 Etats sur 52 ont supprimé des emplois ou n'ont pas pourvu les postes, imposant des congés sans solde à leurs employés. L'Etat de Californie est l'un des plus touchés, avec un déficit budgétaire de 24 milliards de dollars qui a obligé son gouverneur, A. Schwarzenegger, à opérer des coupes sévères dans ses dépenses d'éducation et ses programmes sociaux<sup>1</sup>. De son côté, le gouvernement fédéral n'est pas en reste. La Poste américaine a commencé à réduire drastiquement ses effectifs au début des années 2000, sous la pression de la concurrence (Fedex et UPS) et des menaces de privatisation<sup>2</sup>. En réponse aux pertes financières occasionnées par la récession, elle a proposé, à la fin de l'été 2009, 30 000 départs volontaires, fermé des bureaux de Poste,

gelé les embauches et les salaires et réduit la durée du travail de ses employés.

S'agissant des syndicats, l'acceptation de concessions dans le cadre d'un rapport de force contractuel de plus en plus déséquilibré n'a rien de nouveau aux Etats-Unis de même que leur demande de mesures protectionnistes<sup>3</sup>. De fait, ils ont accepté des concessions salariales (gel provisoire des salaires, grille salariale à deux vitesses pour les nouveaux embauchés, gel des retraites complémentaires à prestations définies) de même que la remise en cause d'accords de sécurité de l'emploi précédemment négociés. Mais c'est dans l'automobile et à la faveur du renouvellement du contrat collectif de Chrysler et de GM, condition du plan de sauvetage orchestré par le gouvernement fédéral par la mise en procédure de faillite accélérée, que la remise en cause des acquis salariaux et des droits est la plus emblématique<sup>4</sup>. Ces opérations ont abouti à une quasi-nationalisation de GM et à l'entrée du syndicat ouvrier de l'automobile dans son capital ainsi que dans celui de Chrysler. L'UAW, par l'intermédiaire

1. L'université publique de Californie a combiné congés sans solde, embauches différées et coupes dans les programmes académiques pour faire face à la diminution budgétaire dont elle est victime. Ceux qui gagnent moins de \$ 40 000 par an auront 11 jours de congé sans solde, soit l'équivalent d'une baisse de salaire de 4 % tandis que ceux qui gagnent plus de \$ 240 000 par an devront prendre 26 jours de congé sans solde, soit l'équivalent de 10 % de baisse de salaire.
2. Bien qu'une clause de non licenciement ait été obtenue par le syndicat des postiers (APWU), la Poste américaine réduit ses effectifs en diminuant le nombre d'heures travaillées des salariés à temps partiel et en proposant des départs volontaires négociés (1 500 dollars), espérant supprimer au moins 20 000 postes de travail par ce biais, cf. D. Yao (2009), « Postal Unions Battle Cuts to Jobs, Service », *Labor Notes*, November 3.
3. Les syndicats et plus particulièrement l'USWA ont obtenu un relèvement de 35 % des tarifs douaniers concernant les pneumatiques pour camions et véhicules légers en provenance de Chine. L'association d'employeurs du secteur n'a pas soutenu la demande syndicale car beaucoup d'entreprises ont délocalisé leur production en Chine ou créé des filiales communes.
4. Après les concessions historiques accordées par l'UAW lors du renouvellement de l'accord collectif en 2007, la restructuration forcée de GM et de Chrysler a permis d'aller encore plus loin dans ce sens (suspension de la clause d'ajustement des salaires à l'inflation et du droit de grève) (Sauviat, 2008a, 2010). Ford vient de se voir refuser des concessions équivalentes par les salariés syndiqués à l'UAW qui ont rejeté le protocole d'accord trouvé avec la direction du syndicat.

## ETATS-UNIS

du fonds de santé des retraités de l'entreprise dont il a accepté de prendre la responsabilité et la gestion sous la pression de l'employeur lors du renouvellement de la convention collective en 2007, possède désormais 17,5 % du capital de la nouvelle entité, GM Co. Il y obtient un siège d'administrateur tandis qu'il est entré à hauteur de 55 % dans le capital de Chrysler, dont il est devenu l'actionnaire majoritaire. C'est là le dernier avatar d'un « pacte social » mis en place dans les années 1950 entre employeurs et syndicats de l'automobile. S'il a représenté sans doute ce que les travailleurs américains pouvaient espérer de mieux jusqu'à l'avènement d'un capitalisme financierisé et de plus en plus concurrentiel, ce pacte social est en miettes. Et ce qu'il était d'usage d'appeler les *Big Three* de même que le syndicat ouvrier de l'automobile ne sont plus aujourd'hui que l'ombre de ce qu'ils ont été. La difficulté de l'AFL-CIO à faire passer la réforme de la représentativité syndicale au Congrès, un objectif ultra-prioritaire de la centrale, témoigne plus largement de la difficulté du syndicalisme américain à inverser le rapport des forces en sa faveur, en dépit d'une majorité parlementaire et d'un président démocrates.

## Sources

Aaronson D., Brave S., Schechter S. (2009), « How Does Labor Adjustment in his Recession Compare with the Past? » *Chicago Fed Letter*, June, n° 263.

Raveaud G., Sauviat C. (2009), « Le plan de relance américain : un nouveau New Deal », *Chronique internationale de l'IRES*, n° 117, mars.

Sauviat C. (2008a), « Etats-Unis : restructurations et négociations collectives chez les trois grands de l'automobile américaine : un véritable tournant », *Chronique internationale de l'IRES*, n° 110, janvier.

Sauviat C. (2008b), « Etats-Unis : une protection *a minima* réservée aux *insiders* », *Chronique internationale de l'IRES*, numéro spécial, *Indemnisation du chômage – Débats sur les réformes*, n° 115, novembre.

Sauviat C., Someiller E. (2009), « Etats-Unis : l'assurance maladie nationale verra-t-elle enfin le jour ? », *Chronique internationale de l'IRES*, n° 120, septembre.

Sauviat C. (2010), « L'industrie automobile américaine en sursis ? » in *Un an d'administration Obama, La Revue internationale et stratégique*, n° 76, à paraître à la Documentation française, janvier.

*Wall Street Journal, New York Times, Washington Post, Business Weeks, The Economist.*